



B ODÉCHETS

**À CHACUN
SA SOLUTION !**

***Avec ou sans jardin,
en maison ou en
appartement, en ville ou à
la campagne, aujourd'hui,
le tri des biodéchets
est à votre portée.
La CA2BM vous
accompagne.***



L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

À VOTRE DISPOSITION



BIOSEAU

Idéal pour stocker les biodéchets dans la maison ou l'appartement

COMPOSTEUR

Mis à disposition gratuitement sur simple demande au 0800 880 695 (appel gratuit)



ABRI-BAC

Installé dans le quartier ou le village

COMPOSTEURS PARTAGÉS

Au pied des immeubles collectifs



VOS QUESTIONS

Mettre mes biodéchets dans le bac noir peut avoir des conséquences ?

OUI

La collecte du bac noir peut être refusée. Adoptons les bons gestes !

Le composteur dégage t-il de mauvaises odeurs ?

NON

Si les consignes sont bien respectées.

Si j'habite en appartement, puis-je trier mes biodéchets ?

OUI

Grâce au bioseau, je trie et dépose mes biodéchets dans l'abri-bac ou le composteur partagé.

Les agrumes se compostent-ils ?

OUI

S'ils sont mis en petits morceaux, les agrumes se désagrègeront plus vite.

POUR VOUS AIDER

* il est toutefois préférable de mettre les restes de repas dans l'abri-bac afin d'éviter les nuisibles et les odeurs.



Restes de repas



Sachets de thé, marc de café et dosettes de café en papier



Épluchures de fruits, de légumes et coquilles d'œufs



Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier



Viandes, os, arêtes de poisson



Coquillages, crustacés et noyaux

COMPOSTEUR ABRI-BAC

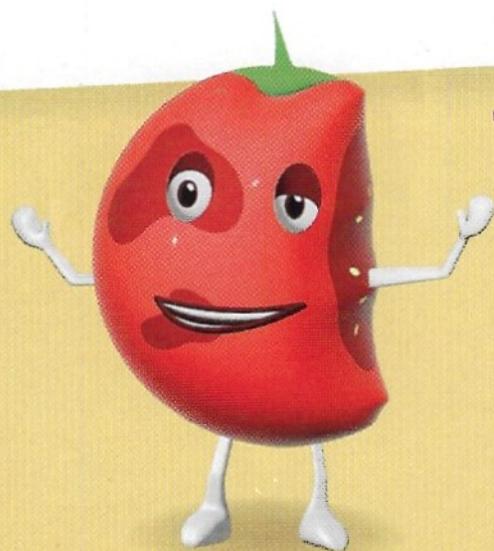


DU BIOSEAU... À LA TERRE !



BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

 N° Vert 0 800 880 695



La CA2BM met à disposition de ses habitants 1 seul composteur GRATUIT par foyer.

Possibilité d'achat complémentaire* :

- 10€ le composteur de 340L
- 20€ le composteur de 600L